



Département d'Ille-et-Vilaine
 Arrondissement de Fougères-Vitré
 Canton de la Guerche-de-Bretagne
 COMMUNE DE RANNEE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU 20 SEPTEMBRE 2016 A 20H00**

L'an deux mil seize, le vingt septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de RANNEE, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard CHOPIN, Maire.

Convocation et affichage le : 14/09/2016.

Présents : Gérard CHOPIN, Guy FERRE, Karine BODIN, Jean-Pierre QUEGUINER, Arlette DROUET, Hervé REBOURS, Jacques BIDAUX, Bruno LEPAGE, Vanessa FERIAU, Camille FERRE, Valérie HALLET, Myriam MALECOT, Ludivine MARTIN, Laurent MOREL.

Absente et excusée : Myriam BIELLI.

Secrétaires de séance : Bruno LEPAGE et Laurent MOREL.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

**FACTURATION DE LA VAISSELLE NON
 RESTITUEE OU CASSEE LORS DES LOCATIONS
 DES SALLES**

Monsieur Le Maire propose de fixer le prix de la vaisselle non restituée ou cassée de la manière suivante :

DETAIL VAISSELLE	TARIFS
Assiette blanche en porcelaine	3 €
Autre assiette	1 €
Tasse à café blanche en porcelaine	3 €
Autre tasse à café	1 €
Couvert	2 €
Verre	2 €
Cruche en verre	5 €
Louche	5 €
Ecumoire	5 €
Pot à lait inox	5 €

Cloche micro-onde	5 €
Plateau	10 €
Plat inox rond et plat inox ovale	10 €
Saladier inox	15 €
Casserole	15 €
Bac inox du four vapeur	25 €
Saucier	35 €
Poêle	35 €
Verseuse café	35 €
Cruche inox	50 €
Poissonnière	50 €
Plat four alu	50 €
Faitout 10 L	50 €
Faitout 15 L	80 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité décide de :

- FIXER les prix tels que décrits ci-dessus,
- DIRE que la présente délibération annule et remplace la délibération du Conseil Municipal du 20 décembre 2005.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme :

Le Maire,

Gérard CHOPIN

